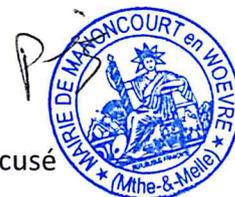


**COMMUNE DE MANONCOURT EN WOEVRE**  
**Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2021**



Présents : tous sauf Aurélie Giron excusée, Patrick Hippert excusé, Raphaël Chatelain excusé

Procurations : Aurélie Giron à Anne Fleitz

**Taux de reversement de la TCCFE par le SDE54 :**

La Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité est un prélèvement réalisé par les fournisseurs d'électricité sur les factures au profit des communes et des conseils départementaux. C'est le syndicat d'électricité de Meurthe et Moselle qui reçoit la part communale et qui doit la reverser aux communes. Pour se faire, il faut voter le taux de retour qui sera de 97 %. Adopté à l'unanimité.

**SPL-XDEMAT – répartition du capital social:**

La SPL-XDEMAT a été créé en 2012 (société qui permet de mutualiser la dématérialisation obligatoire des collectivités) La commune est membre depuis 2017. La société a évolué en nombre d'adhérents, il convient de valider la répartition du nouveau capital social de 12838 actions pour les 8 départements membres et 2757 actions pour les communes et groupements de communes. Adopté à l'unanimité.

**Souvenir Français :**

L'association départementale du Souvenir français sollicite la commune pour cotiser (adhésion) à hauteur de 50 euros. Adopté à l'unanimité sauf un.

**Comptabilité publique : passage à la norme M57 et au CFU :**

Le passage à la M57 est une disposition obligatoire votée par la représentation nationale. Le passage se fera au plus tard au 1er janvier 2024 et on peut anticiper ce passage au 1er janvier 2022. Proposition de passer dès que possible à la norme M57 et CFU (compte financier unique). Adopté à l'unanimité.

**Organisation des élections 20 et 27 juin 2021 :**

Le double scrutin (départemental et régional) aura lieu à la salle communale pour pouvoir tenir les normes sanitaires. Pour le dépouillement, chaque scrutin sera dépouillé l'un après l'autre.

**Travaux et Subventions :**

Les travaux de 2020 non encore réalisés concernant l'entretien des rues et routes communales ; il faut attendre l'impact des travaux d'assainissement avant de lancer les travaux.

**Retour sur commissions et délégations :**

- fleurissement et embellissement : des habitants ont répondu à la sollicitation de la commission et ont participé aux trois samedis matins proposés du 1er au 15 mai. Désherbage des massifs, des auges, plantation des auges et pots, ont été réalisés. Certains se sont engagés à veiller sur le massif et/ou l'auge proche de leur domicile, des enfants ont pris la responsabilité de prendre soin des pots devant la mairie. Le conseil remercie les volontaires pour leur engagement à l'amélioration du cadre de vie de tous.
- syndicat scolaire SIS de la Côte en Haye : la participation financière des communes restent à hauteur de 200 000 euros par an (critères de répartition : 100 000 au nombre d'habitants et 100 000 au nombre d'enfants scolarisés). Actuellement 139 élèves maternelle et élémentaire dont 26 de Manoncourt). Des travaux pour la cour de l'école de Domèvre sont prévus en complément d'un parking communal bientôt réalisé en proximité.
- commission bois : les affouages sont presque tous fini ; le stérage suit. La sortie du bois ne sera possible qu'après règlement de la facture, et des conditions météo favorables.

- Assainissement : les travaux d'études mené par la CC2T pour les travaux d'assainissement à réaliser sur les 6 communes (Noviant, Minorville, Manonville, Domèvre, Tremblecourt, et Manoncourt) avancent. Les enquêtes de branchement ont déjà été faites pour un grand nombre. Certains logements ne nécessiteront pas de visite de la CC2T ou du bureau d'études BEPG, leur situation étant connue.  
Le zonage pour déterminer le type d'assainissement retenu (collectif ou individuel) n'est pas encore arrêté. Manoncourt ne devrait pas avoir de station d'épuration sur son territoire, la commune sera reliée par un réseau de transfert.
- Mobilité : la CC2T projette de faire évoluer la mobilité sur l'ensemble de son périmètre en développant des pistes cyclables en plus en lien avec le réseau existant des boucles de la Moselle ; une station à hydrogène est à l'étude, qui devrait s'implanter proche du rond-point de l'autoroute de Gondreville.
- Familles rurales des Côtes en Haye : lors de sa dernière assemblée générale, l'association a informé de sa volonté de relancer sa politique jeunes des 13-17 ans (chantiers jeunes, rencontres diverses).

### Autres informations :

Cimetière : Veiller à refermer la porte du cimetière quand vous quittez les lieux (évite la déambulation des animaux qui ne doivent pas entrer dans ce lieu) – Pas de déchets verts dans la petite poubelle près de la salle associative, il y a le composteur sur le coté de l'église à quelques mètres.

Eau potable : en cas de défaut d'approvisionnement du réseau, ou pour toute question concernant ce service, contacter la CC2T :

Service des abonnés de l'eau et de l'assainissement - Communauté de Communes Terres Toulaises  
Rue du Mémorial du Génie – CS 40 325 ECROUVES 54201 TOUL CEDEX  
Horaires d'accueil au siège (en période normale) : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
Standard téléphonique : de 8h00 à 18h00 : 09 74 19 55 55 (appels non surtaxés)  
Adresse courriel : abonnées-eau@terrestouloises.com - site internet : <https://www.terrestouloises.com>

